MOT DE BIENVENUE DE SEM^me^ LA MINISTRE DÉLÉGUÉE

EN CHARGE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET FRANCOPHONIE

Réunion des ministres concernés par le programme de coopération 2025-2029 de la RDC avec l'UNICEF

Kinshasa, le 29 Juillet 2025

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Messieurs les Secrétaires Généraux ;**
- **Monsieur le Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ;**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués des ministères sectoriels ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est avec un profond sens de responsabilité que je prends la parole ce jour, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, pour souhaiter la bienvenue à toutes et à tous dans ce beau cadre du Salon Bleu de l'Immeuble du Gouvernement qui abrite la tenue de **cette réunion stratégique de haut niveau**, reflet d'une coopération étroite et d'une maturité croissante dans le partenariat entre notre pays et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Cette réunion stratégique s'inscrit dans la droite ligne de la vision de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo**, qui place l'humain au cœur de l'action gouvernementale, en érigeant notamment l'éducation en levier majeur de transformation sociale et de promotion de l'équité. Elle se tient dans un contexte marqué par de nombreux facteurs, tant microéconomiques que macroéconomiques, qui affectent directement notre capacité d'intervention : aggravation de la crise sécuritaire dans l'Est du pays, contraction des ressources disponibles, notamment à travers la réduction de l'enveloppe allouée à la coopération internationale.

Pour faire face à ces défis, **Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith Suminwa Tuluka**, a mis en place un cadre de concertation renforcé avec les partenaires techniques et financiers, à travers le Groupe de coordination des bailleurs (GCP). Ce mécanisme vise à favoriser

une réponse harmonisée entre le Gouvernement et les partenaires au développement, en particulier dans les provinces les plus touchées, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente, efficace et contextualisée des programmes, avec la contribution des secteurs dont je remercie les responsables ministériels (Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement) qui ont bien voulu prendre part à la présente rencontre.

J'exprime également à l'UNICEF la profonde reconnaissance du Gouvernement **pour son accompagnement constant depuis vingt-cinq ans**. Un engagement fidèle, matérialisé par divers programmes de coopération qui visent à atténuer, autant que possible, les vulnérabilités auxquelles sont confrontés de nombreux enfants congolais.

C'est dans cette dynamique qu'en 2024, à la suite de la signature du **Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2025–2029**, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et l'UNICEF ont conjointement élaboré un **nouveau programme de coopération** couvrant cette même période. Ce programme a été entériné lors de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration de l'UNICEF, tenue en septembre de la même année.

Ce nouveau programme de coopération s'aligne étroitement sur les priorités du **Plan national stratégique de développement** (PNSD 2024–2028) ainsi que sur **le Programme d'actions du Gouvernement**. Il poursuit une ambition commune, articulée autour de la vision suivante : *« les enfants et les jeunes vivant en RDC, particulièrement ceux des provinces les plus vulnérables, grandissent en bonne santé et bénéficient d'une protection adéquate, acquièrent des connaissances suffisantes et s'épanouissent dans un environnement sain et non violent ».*

Pour réaliser cette vision, une enveloppe initiale de **1 455 300 USD** sur cinq ans a été budgétisée, sous réserve de la disponibilité effective des fonds. Ce financement est destiné à appuyer la mise en œuvre d'interventions dans **six secteurs clés** : (i) la santé, (ii) la nutrition, (iii) l'eau, l'assainissement, l'hygiène et le climat, (iv) l'éducation et les adolescents, (v) la protection de l'enfance, et (vi) les politiques sociales. L'exécution de ce programme s'étendra sur huit provinces, réparties entre **quatre identifiées comme zones d'urgence**, à savoir l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Tanganyika, et **quatre autres ciblées pour l'application d'un paquet complet d'interventions intégrées** selon une approche de convergence : le Kasaï, le Kasaï Central, le Maniema et le Sankuru.

Mesdames et Messieurs,

Alors même que les **plans de travail roulants** pour les exercices 2025 et 2026 — élaborés avec l'appui technique des ministères sectoriels — avaient été finalisés, signés et transmis aux différentes entités concernées en vue de la mise en œuvre du programme, nous avons été confrontés à un contexte mondial marqué par la résurgence de chocs, notamment **la réduction des financements**. Cette situation oblige aujourd'hui tant le Gouvernement que ses partenaires à opérer des choix stratégiques, en hiérarchisant les priorités afin de concentrer les ressources disponibles sur les interventions les plus urgentes, notamment en faveur des enfants en situation de grande vulnérabilité en RDC.

C'est dans ce contexte qu'un travail conjoint entre les experts de l'UNICEF et ceux des ministères sectoriels a permis d'identifier les actions prioritaires. Ces priorités ont été soumises à l'appréciation des Secrétaires Généraux membres du Comité interministériel de coordination et de suivi (CICS) de la mise en œuvre du Programme de coopération RDC–UNICEF, lors de la réunion tenue le 9 juillet dernier.

Aujourd'hui, en notre qualité d'organe stratégique de ce comité, il nous revient de formuler des recommandations à la suite de la présentation des ajustements apportés aux 112 interventions prévues pour les exercices 2025 et 2026. Ce travail devra s'inscrire dans une lecture lucide du contexte sécuritaire et humanitaire particulièrement préoccupant qui affecte les enfants dans la partie Est de notre pays.

Pour clore mon propos, je demeure convaincue que cette réunion constituera un véritable cadre de concertation et de dialogue de haut niveau. Elle permettra, j'en suis certaine, de dégager des orientations stratégiques et constructives en vue d'une mise en œuvre efficace et efficiente du programme de coopération conclu entre l'UNICEF et le Gouvernement congolais pour les cinq prochaines années.

Je vous remercie.

Kinshasa, le 29 juillet 2025